

SYMPETRUM

REVUE D'ODONATOLOGIE

N° spécial

ATLAS DES LIBELLULES DE LA REGION RHÔNE ALPES

Premier volet
LES ESPECES RARES ET MENACEES
DES DEPARTEMENTS DES ALPES DU NORD FRANCAISES
ISERE - SAVOIE - HAUTE SAVOIE

Deuxième partie
LES ZYGOPTERES

Rédaction : Cyrille DELIRY



SYMPETRUM

Revue d'Odonatologie éditée par le G.R.P.L.S.
Membre associé la S.F.O.

Le Groupe de Recherche et de Protection des Libellules « Sympetrum » est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901.

Siège social :
G.R.P.L.S.
97 rue St Laurent
38000 GRENOBLE

Adresse postale :
La Paluette
2338 route de Belley
38490 AOSTE

Sympetrum - spécial ATLAS RHÔNE-ALPES - n°13
Publication annuelle
Dépôt légal septembre 1997
Directeur de publication : Cyrille Deliry

Rédacteurs et comité de lecture

M. Bernard Bal
M. Félix Börner
M. Fabrice Darinot
M. Cyrille Deliry
Mme Christine Juliand
M. Pierre Juliand
Melle Karine Funkiewiez
Melle Brigitte Grand
M. Daniel Grand
M. Nicolas Greff
M. Alain Ladet
M. David Loose
M. Christian Zannoni

PRESENTATION DES FICHES ESPECE

Biogéographie

Chacune des fiches espèce du premier volet de l'Atlas, présente sur la première page le nom de l'espèce, son appartenance biogéographique selon ST QUENTIN (1960), suivie d'une présentation biogéographique plus générale suivant les biomes classiquement définis. Dans ce cadre nous avons essayé de repérer l'espace privilégiée utilisé géographiquement par l'espèce. La biogéographie des espèces est importante pour prendre en compte des critères de préservation d'une espèce. En effet une espèce à vaste répartition est a priori, moins menacée que celles qui ont une répartition plus restreinte. Cependant certaines espèces sont très sporadiques sur toute leur aire de répartition. Ne sont traitées ici que les espèces menacées signalées dans le premier volet de l'Atlas.

Holarctique :

Ce sont les espèces qui ont la plus grande répartition, elles se retrouvent de l'Europe à travers l'Asie jusqu'en Amérique du nord. On y trouve peu d'espèces menacées dans la mesure où elles sont vraisemblablement bien adaptées ce qui leur permet de couvrir un aussi grand espace. Pour nous ce sont trois espèces d'altitude : *L.dryas*, *A.junceae* et *S.danae*. *A.junceae* a des tendances Boréo-Alpines, à savoir qu'elle est beaucoup mieux représentée en altitude et haute latitudes, lieux qui présentent des similitudes importantes. *S.danae*, est quant à lui mieux représenté dans le nord de l'Holarctique de manière générale.

Boréo-Alpine :

Il s'agit d'un type particulier de répartition en raison des similitudes entre les milieux rencontrés dans les massifs montagneux en altitude et dans les latitudes boréales. Les espèces boréo-alpines strictes présenteront une aire complètement disjointe, ce n'est pas exactement le cas pour les espèces signalées ici. Nous y trouvons 4 espèces menacées : *A.junceae* qui a l'aire de répartition la plus vaste puisqu'elle est Holarctique, ensuite nous trouvons du même point de vue, *S.alpestris* qui est limitée à la zone Paléarctique et enfin, plus limitées encore, *S.arctica* et *L.dubia* qui présentent des similitudes avec *S.danae* dans leur zone propre du Paléarctique-ouest : elles sont mieux représentées dans le nord de cette zone.

Paléarctique :

Ces espèces présentent encore une aire de répartition vaste, puisqu'elle couvre l'Europe, l'Asie moyenne et en général l'Afrique du nord. Ce sont en général des espèces peu menacées chez nous, à l'exception de *S.paedisca*. On y trouve *C.virgo*, *L.sponsa*, *E.najas* et *S.vulgatum*.

D'autres espèces présentent une aire plus restreinte ou favorisée, au nord de la zone Paléarctique : *C.lunulatum*, *S.metallica*, et *S.flaveolum* ou au sud de cette zone, comme *A.mixta*.

Paléarctique-ouest :

De façon plus fréquente le clivage se fait suivant l'est et l'ouest de la zone Paléarctique, si bien qu'on reconnaît souvent comme deux entités propres les zones Paléarctique-ouest et Paléarctique-est. Les espèces concernées par la zone Paléarctique-ouest sont bien évidemment les plus fréquentes chez nous, leur aire s'étend en général de l'Afrique du nord à l'Oural (véritable barrière biogéographique) en passant par l'Europe et l'Asie occidentale. On y trouve des espèces présentes sur à peu près, l'ensemble de la zone (*C.splendens*, *C.scitulum*, *O.forcipatus*, *S.flavomaculata*, *L.fulva*) et certaines pénètrent l'Asie par le sud de l'Oural, également en Asie mineure, notamment au niveau des steppes de l'Asie centrale, touchant alors la partie occidentale de la zone Paléarctique-est (*I.pumilio*, *A.grandis*).

A l'inverse d'autres espèces se localisent sur une aire plus restreinte au sein de la zone Paléarctique-ouest. On peut dire pour certaines, qu'elles présentent un certain endémisme dans notre secteur du Monde.

C.haemorrhoidalis, *B.irene* et *O.curtisii*, sont limitées à la zone ouest méditerranéenne et remonte par le seuil de Lauragais vers la façade Atlantique. *C.bidentata* et *S.meridionale*, réagissent de la même façon, mais présentent des caprices propres : la première dans des milieux de source en général, présents qu'en altitude et la seconde en plaine, avec une répartition pour ces deux espèces plus large que pour les 3 espèces précédentes ; elles sont réparties sur, à peu près, l'ensemble du bassin méditerranéen. Au sud encore, mais couvrant presque l'ensemble du sud de la zone Paléarctique-ouest, on trouve de nombreuses espèces présentant souvent une limite très relative de répartition dans notre région (*L.barbarus*, *C.lindenii*, *E.viridulum*, *B.pratense*, *A.affinis*, *A.isosceles*) ; à savoir que ces espèces possèdent des populations bien plus importantes et souvent manifestent une tendance euryécologique dans le sud de leur répartition par rapport au nord de celle-ci. Tout en gardant des ressemblances de répartition avec les trois espèces de l'ouest de la Méditerranée, mais avec une aire souvent beaucoup plus vaste -Europe occidentale couverte en général - nous trouvons un cortège d'espèces au degré de menace très varié : *C.xanthostoma*, *Chalcolestes viridis*, *C.mercuriale*, *C.tenellum*, *G.vulgatissimus*, *C.boltonii*, *O.coeruleus*. Notons au sujet de *Gomphus vulgatissimus* qu'un certain nombre d'auteurs n'acceptent pas *G.schneideri* comme une bonne espèce. Ainsi DUMONT cite *G.vulgatissimus schneideri* de Turquie. Une telle conception remet en question la biogéographie générale de cette espèce.

Diverses espèces parfois très menacées chez nous, se trouvent sur la zone moyenne ou centrale du Paléarctique-ouest, ce sont celles que l'on dira en général d'Europe centrale (*C.hastulatum*, *C.ornatum* et *L.albifrons*), nombreuses sont celles qui semblent familières avec un climat continentalisé et qui pénètrent alors la zone Paléarctique-est dans sa partie occidentale, sud ou en totalité (*N.speciosa*, *E.bimaculata*, *S.depressiusculum*, *S.pedemontanum* et *L.caudalis*). Dans la nuance, on peut préciser que *C.ornatum* atteint l'Irak occidental, ainsi que la Grèce, l'Irak et la Turquie.

Autres cas :

Nous trouverons enfin quelques espèces occupent une aire de répartition, souvent assez vaste différente de celles signalées ci-dessus. *O.brumeum* est présent dans les zones continentalisées du Paléarctique (Centre Paléarctique-ouest et Ouest Paléarctique-est) ainsi que dans la partie méridionale du Paléarctique-ouest. *L.pectoralis* semble présenter un optimum de répartition allant en diagonale du nord de la partie occidentale du Paléarctique-ouest au sud de sa partie orientale. Deux espèces parmi nos rares ou menacées se signalent par l'originalité de couvrir en partie la zone Orientale aux affinités tropicales (*O.albistylum* et *T.fonscolombii*). Ainsi *O.albistylum* est une espèce eurosibérienne qui atteint Hokkaïdo et ne descend pas en dessous de la Syrie à l'ouest mais à tendances quelque peu tropicales dans la partie la plus orientale de son aire de répartition (Asie méridionale, Chine). *H.ephippiger*, couvre aussi cette zone en partie, ainsi que la zone Ethiopienne (entendons Afrique, ce dans son cas jusqu'en Afrique du Sud et Madagascar), mais il ne s'agit pas de notre seule Libellule africaine, *C.erythraea* arrive lui aussi au sud de ce continent. Il s'agirait alors parmi les espèces considérées ici, celles qui auraient la plus grande amplitude en latitude du nord au sud. Nous trouvons suivant l'axe nord-sud, les grandes répartitions des espèces Holarctiques distribuées, elles, d'ouest en est.

Statuts

Après les titres permettant de situer l'espèce, sont donnés ses statuts aux niveaux européen (VAN TOL et VERDONK, 1988), national (DOMMANGET, 1987), rhônalpin, isérois (G.R.P.L.S., 1992), savoyard et haut-savoyard. Lorsqu'un statut correspond à une liste rouge, il est en caractères gras. Pour les espèces protégées françaises, un statut de type U.I.C.N. (1990) était disponible (MAURIN, 1994), ce n'est pas le cas pour les autres espèces, nous ferons donc des propositions aux

vues des informations dont nous disposons. Dans ce cadre les espèces strictement menacées sont mises en évidence, la catégorie précédée de la mention « menacée ».

Légende et répartition suivant les districts naturels

Une légende, précède une carte de la répartition des espèces suivant les districts naturels inspirés de LEBRETON (1977). Plus la nuance est foncée et plus l'espèce est bien représentée dans le district considéré. Nous avons signalé sur les cartes la présence des espèces dans les régions limitrophes. Nous nous sommes basés sur les informations suivantes pour les secteurs limitrophes :

AR - Ardèche : A.Ladet et P.et C. Juliand (*in litt.*), DOMMANGET (1994),

LO - Loire : Grand D. (*in litt.*), DOMMANGET (1987 ; 1994),

RH - Rhône : GRAND (1992 et *in litt.*), DOMMANGET (1994),

AI - Ain : GRAND (1991 et *in litt.*), DELIRY (1992a), CHARLES (1994),

DOMMANGET (1994),

GE - Canton de Genève : B.Oertli (*in litt.*, atlas en préparation), DUFOUR (1978),
(MEIER et MAIBACH, 1987),

RO - Suisse Romande : DUFOUR (1978), (MEIER et MAIBACH, 1987),

VA - Valais (Suisse) : KEIM (1994), (MEIER et MAIBACH, 1987),

PI - Piémont (Italie) : CONCI et NIELSEN (1956), (VAN TOL et *al.*, 1988),

HA - Hautes-Alpes : DELIRY et FUNKIEWIEZ (1993), (DOMMANGET, 1994), *et compléments,*

DR - Drôme : Faton J.M. (*in litt.*), Deliry C. (Obs.pers.) et DOMMANGET (1994).

Si la cartographie est un état des informations disponibles dans nos fichiers à la fin de la saison 1993, ce n'est pas le cas des données sur les zones limitrophes qui ont été mises à jour autant que possible.

** Voir art. Gex-Léman. Les données confirmées récemment sont signalées par une double information sur les cartes, les autres seulement par GE.*

Répartition générale

En général sur le recto de la fiche vous trouverez l'ensemble du corps du texte. La répartition générale des espèces a été établie avec divers documents, qui pour des raisons pratiques n'ont pas tous pu être référencés dans la mesure où il s'agit souvent d'une synthèse ou d'un résumé de diverses informations. Les documents le plus souvent utilisés ont été ceux de VAN TOL et VERDONK (1988), DOMMANGET (1987, 1994) et ASKEW (1988).

Répartition dans les départements nord-alpins français

Le travail consiste en une analyse de la cartographie en y précisant les données les plus remarquables et ajoutant tous les commentaires utiles et complémentaires.

Historique des statuts

Notre travail sur le statut des espèces dans le nord des Alpes françaises, s'est fait par approches ou « touches » successives. Les premières informations reprenant la typologie des statuts de DOMMANGET (1987) ont été intégrées dès les premiers articles de synthèse que nous avons rédigés (LOOSE, 1987 ; DELIRY, 1987). La Liste Rouge des Libellules du département de l'Isère est parue en 1992 (G.R.P.L.S.) après de nombreuses reprises et discussions en interne, certaines modifications devront être proposées aux vues des découvertes plus récentes et à l'heure où j'écris ces quelques lignes je sais devoir prévoir d'ores et déjà de futures modifications. Il nous a semblé intéressant de justifier chacune des étapes et des hésitations qui ont conduit aux statuts retenus dans ce volet de l'Atlas, ainsi que de préciser les étapes de la découverte de certaines espèces dans nos départements. En effet, pour qu'une liste rouge soit valide, il faut non seulement que les informations puissent être justifiées, mais que toute modification soit dûment précisée. Ceci dit, les changements sont globalement de faible conséquence.

Préservation et gestion

Préservation et gestion

La liste rouge est un outil d'alarme, dont on doit s'inspirer pour la préservation des espèces. Cependant, les priorités de conservation sont parfois différentes du statut observé localement ; ainsi, une espèce très rare en Europe, mais dont une part importante de la population se trouve localisée, semblera fréquente pour ceux qui habitent la bonne région. Ceci ne signifie pas de façon assez évidente qu'elle ne doive pas être préservée sur la localité en question. Je pourrais me dire : "Pourquoi préserver *Leucorrhinia caudalis*, alors que j'ai le loisir de l'observer assez facilement en juin sur bon nombre d'étang de mon voisinage?". La mise en perspective des statuts me permettra très rapidement de m'apercevoir que ce fait est très ponctuel et que l'espèce est gravement menacée en Europe. Autre point important de la réflexion, est la mise en perspective de l'importance et la viabilité des populations ou des possibilités de restauration de conditions viables, il faut ainsi se méfier de l'erratisme de cette même *Leucorrhinia caudalis*, qui a été observée dans des gravières de la région lyonnaise ou de Pontcharra (D. Grand, *in litt.*). Le niveau d'intérêt est en théorie le niveau le plus large ou l'espèce est en liste rouge, mais il faut savoir relativiser au cas par cas.

Nous proposons par ailleurs les mesures de gestion que nous jugeons les plus opportunes, basées sur les considérations générales du terrain, les observations et connaissances dont nous disposons sur la biologie et l'écologie des espèces. Elles sont inspirées d'une compilation d'informations, pour la plupart issues de l'ouvrage de MEIER et MAIBACH (1987).

Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)

Elément méditerranéen.
Ouest Méditerranée, ouest Paléarctique-ouest.

Europe : 3LR. Rare.

France : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 3mLR. Très localisée, mais observée assez régulièrement. Espèce méridionale, qui n'est bien représentée que dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme.
Rare.

Isère : 2LR. Excessivement localisée, mais signalée après 1980.
Menacée : en danger.

Savoie : Inconnue.

Haute-Savoie : Inconnue, mais pourrait exceptionnellement remonter par la vallée du Rhône.



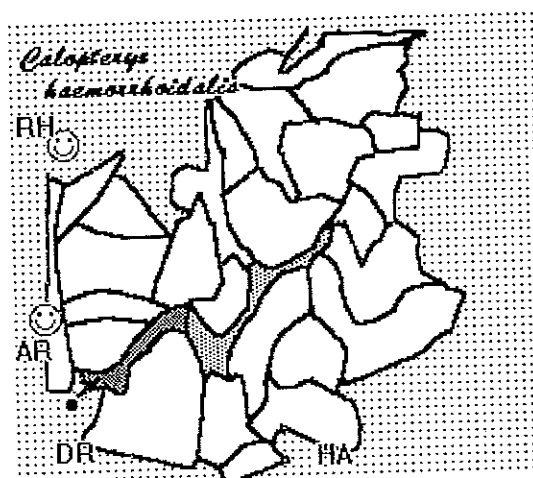
3 stations dont une stable
2 stations avec une seule observation (erratique).



D'autres stations stables et importantes dans la partie drômoise de la Basse Isère.



Données postérieures à 1993, dont une dans le Rhône.



Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)

Répartition générale : Endémique en Europe du sud-ouest et en Afrique du nord, elle est présente en France dans une région typiquement méditerranéenne, mais remonte sur la façade atlantique jusqu'en Dordogne où d'importantes populations sont connues.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Observée dans la région, erratique, elle remonte exceptionnellement la vallée de Isère jusqu'au district du Grésivaudan. Elle est connue de façon "stable" sur un petit cours d'eau de la basse vallée de l'Isère (K. Funkiewicz et C. Deliry) dont l'aspect au coeur de l'été semble peu favorable. Signalons que ce site a été fortement altéré par la construction de l'autoroute Grenoble-Valence ; n'étant pas connu avant la construction de l'autoroute, nous pouvons cependant supposer par l'enrochement récent qu'il a subi d'importantes dégradations. Un diagnostic écologique plus précis et un suivi s'imposent sur ce site qui présente par ailleurs une intéressante diversité en Odonates et une certaine richesse en Vertébrés. En 1994 C. Deliry a observé des individus erratiques, voire installés en plusieurs points du même secteur de la Basse vallée de Isère, tant en Isère que dans la Drôme. Voir aussi PONT (1996) et GRAND (à paraître).

Historique des statuts 38 : Inconnue à l'origine dans le département isérois, l'espèce a été découverte récemment (JULIAND, 1988). Sa situation en liste rouge, s'imposait dès lors, au niveau 2 (DELIRY, 1991). Plus récemment encore, une deuxième station authentifiée par une photographie était ajoutée dans le Grésivaudan. Ensuite nous découvrons une nouvelle station en basse vallée de l'Isère, site en continuité relative avec les stations connues en Drôme (Faton J. M., *in litt.*) et celles plus méridionales. En 1994, quelques nouveaux sites ont été découverts dans ce district et la première station confirmée par C. Deliry, localité où l'espèce est en danger. Plus récemment en 1995, PONT (1996) signale l'espèce dans la vallée du Rhône et 1996 (com.or., B.Pont).

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Théoriquement *européen*, cependant les stations signalées n'ont - sauf dans un cas confirmé - qu'une valeur anecdotique. L'essentiel des populations de cette espèce se trouve plus au sud en France et dans le Sud-Ouest. Il s'agit des sites les plus nordiques dans la vallée du Rhône qui méritent de ce fait une certaine attention.

On peut suggérer pour le département, un maintien intégral, voire une restauration du site d'observation régulière cité ci-dessus. Il n'y a cependant pas lieu, dans la mesure où il n'y a pas eu de reproduction notoire (seulement des mâles observés), d'entamer des démarches de protection. Le site n'a pas, bien sûr, une valeur fondamentale pour le maintien de l'espèce en Europe.

Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)

Elément eurosibérien à expansion méditerranéenne.
Paléarctique.

Europe : 6. Menacée dans certaines parties de l'Europe.
Non menacée globalement.

France : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.


Rhône-Alpes : 8. Répandue.
Non menacée globalement.


Isère : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.


Savoie : X. Assez fréquente en général avec quelques populations très remarquables.
Non menacée globalement.

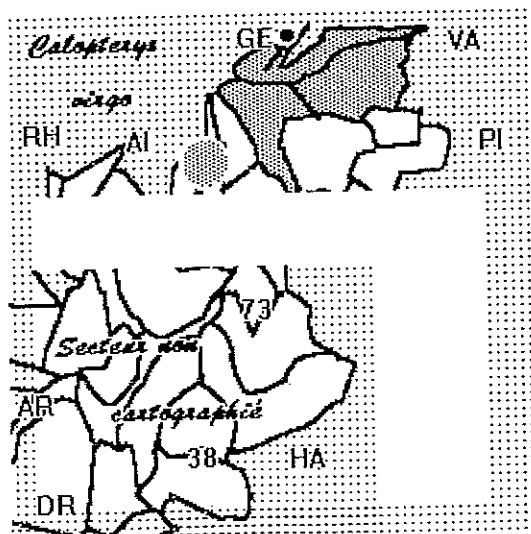
Haute-Savoie : X. Les observations récentes révèlent un nombre satisfaisant de stations, cette espèce n'a pas lieu d'être classée en liste rouge désormais.

Seule la Haute-Savoie est cartographiée.

 1 à 2 stations.

 Carte 1/50000 pointée dans le préatlas national, probablement sur un district où l'espèce est inconnue de nos fichiers.

 Complément de présence sur le district de Gex-Léman, notamment dans le Canton de Genève.



Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)

Répartition générale : Le statut de cette espèce est moins favorable en Europe que celui de *Calopteryx splendens* car elle est plus sténotope. Cependant elle est plus globalement, répandue de l'Europe, à travers l'Asie, jusqu'au Japon. En France elle est répartie sur l'ensemble du territoire, mais les observations récentes la donne de façon peu fréquente en certains secteurs, par exemple à l'ouest du Bassin parisien.

Répartition dans les départements nord-alpins français : En Haute-Savoie, seul département qui était concerné ici, les individus observés ont un phénotype de *Calopteryx virgo virgo*, hormis sur les Usses où des *Calopteryx virgo meridionalis* sont signalés par C.Degrange. Ce *Calopteryx* a été signalé, souvent sur les mêmes sites que *Calopteryx splendens* (voir cette espèce).

Historique des statuts 73-74 : Cette espèce n'était connue que par la littérature en Haute-Savoie, et n'était pas signalée en Savoie. Elle a été classée en liste rouge (DELIRY, 1987). Elle a été rapidement découverte en Savoie où ayant un statut favorable, elle n'est plus en liste rouge, mais le nombre de données en Haute-Savoie sont restées limitées jusqu'aux prospections récentes de l'équipe coordonnée par B.Bal. Il s'agit en effet d'une espèce de plaine peu fréquente au-dessus de 800 m, ce qui expliquerait sa rareté sur ce département. La rédaction de cette fiche a été motivée par le fait que le nombre de données restait faible en 1993 (état initial choisi pour cet Atlas). Depuis nous avons révisé à la hausse le statut de l'espèce.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : *Hors de danger en Haute-Savoie*, mais pourrait entrer dans le cadre d'une régression à plus grande échelle en continuité avec la Suisse. Faute de données suffisamment anciennes cette régression n'est pas clairement démontrée en Haute-Savoie.

Des conseils de prospection plus approfondie peuvent être donnés pour la Haute-Savoie. Les mesures de gestion à envisager sont similaires à celles donnée pour *Calopteryx splendens*. Notons qu'en Suisse *C. virgo* est plus sensible aux pollutions encore que sa consœur.

***Calopteryx splendens* (Harris, 1782)**

Élément méditerranéen.
Paléarctique-ouest.

Europe : 8. Non rare, ni menacée, mais déclin local.
Non menacée globalement.

France : 8. Répandue.
Non menacée globalement.


Rhône-Alpes : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.


Isère : 7. Localisée, mais des populations importantes existent.
Non menacée globalement.

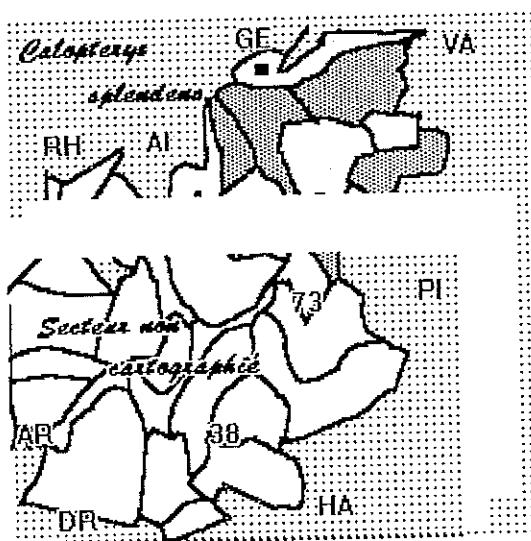
Savoie : X. Assez fréquente en général avec diverses populations importantes.
Non menacée globalement.

Haute-Savoie : 5LR. Effectifs en général assez faibles.
Statut indéterminé.

Seule la Haute-Savoie est cartographiée.

 1 à 2 stations.

 présence dans le Canton de Genève.



Calopteryx splendens (Harris, 1782)

Répartition générale : Cette espèce polymorphe est répartie en Europe, Asie occidentale et Afrique du nord. L'espèce est largement répandue .

Répartition dans les départements nord-alpins français : L'espèce est en liste rouge uniquement en Haute-Savoie. Ici les quelques individus ont un phénotype de *Calopteryx splendens splendens* . Ceux-ci ont été observés sur de petits cours d'eau en général et beaucoup de sites du département qui semblent favorables ne possèdent aucuns *Calopteryx* a priori. Il s'agit en effet d'une espèce de plaine peu fréquente au-dessus de 800 m, ce qui expliquerait sa rareté sur ce département.

Historique des statuts 73-74 : Cette espèce n'était connue que par la bibliographie dans les deux départements savoyards, elle a été classée en liste rouge (DELIRY, 1987). Elle a été très rapidement trouvée en Savoie, mais les données de Haute-Savoie sont restées rares. Son maintien en liste rouge pour la Savoie, n'a pas été jugé nécessaire contrairement à la Haute-Savoie où l'espèce n'est pas encore suffisamment connue pour préciser son statut exact.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : départemental en Haute-Savoie.

Il convient dans un premier temps de mieux préciser le statut de cette espèce sur le département de la Haute-Savoie et le cas opportun engager des mesures de préservation. Sur les sites à préserver il faut se garder de l'eutrophisation excessive et, par une rotation pluriannuelle planifiée, maintenir la végétation riveraine d'hydrophytes en l'état par fauchage et curage par tronçon.

Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)

Elément franco-ibérique (in DOMMANGET, 1987).
Ouest Paléarctique-ouest.

Europe : 3LR. Rare.

France : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 3LR. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.

Isère : 2LR. Excessivement localisée, mais observée après 1980.
Statut indéterminé.

Savoie : Inconnue.

Haute-Savoie : Inconnue en 1993, mais pourrait exceptionnellement remonter par la vallée du Rhône. En effet l'espèce a été récemment observée sur ce département, d'où,
2LR. Excessivement localisée, mais observée après 1980.
Statut indéterminé.



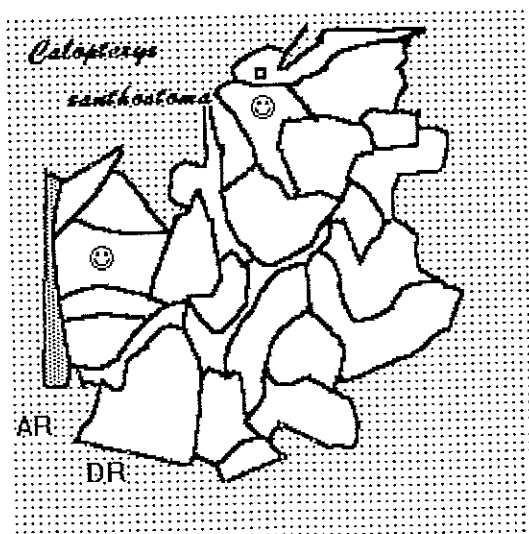
1 station avec une observation.



Donnée ancienne dans le canton de Genève, mise en doute.



Données postérieures à 1993.



Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)

Répartition générale : Ce taxon considéré comme une semi-espèce (MAIBACH, 1985 ; 1986 ; 1987) est endémique du Sud-Ouest de l'Europe, de la Ligurie en Italie à la péninsule ibérique. En France l'espèce remontait jusqu'en Normandie par la façade Atlantique, or elle semble en régression dans le nord de son aire. Elle reste bien répandue dans la région méditerranéenne, au moins jusqu'au sud de l'Ardèche.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Un mâle de cette espèce a été découvert par B. Pont dans la vallée du Rhône en Isère sur une réserve naturelle. En Haute-Savoie, l'espèce a été observée récemment (BAL/APEGE, 1996d). Son classement en liste rouge sur ce département doit être envisagé.

Historique des statuts 38-74 : Non connue à l'origine de nos travaux, cette espèce est découverte récente (PONT et FRUGET, 1995), elle est classée de fait en liste rouge dans cette étude. En 1996, elle est de nouveau observée, cette fois-ci dans le Bas Dauphiné par F. Börner et C. Deliry. En Haute-Savoie, un individu présentant le phénotype de cette espèce a été noté très récemment (B. Bal & col.).

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Théoriquement *européen*, mais l'aspect anecdotique de l'observation ne peut permettre de prétendre à participer à la conservation de l'espèce. Cependant notons pour la région que les sites du sud de l'Ardèche sont un patrimoine remarquable pour la préservation de *C. xanthostoma*, en France et en Europe.

Il convient d'évaluer la régularité et l'importance de la présence iséroise, avant d'envisager d'éventuelles mesures de gestion et de préservation. De même pour la Haute-Savoie.

***Sympetma paedisca* Brauer, 1882**

Elément eurosibérien.
Paléarctique.

Europe : Espèce de l'annexe IV de la Directive Habitats, espèces à protéger strictement.

Espèce de la Convention de Berne.
2LR. Menacée : vulnérable.


France : 2LR. Excessivement localisée, mais observée après 1960.
Espèce protégée au niveau national.
Livre rouge de la faune menacée p. 127.
Menacée : en danger.

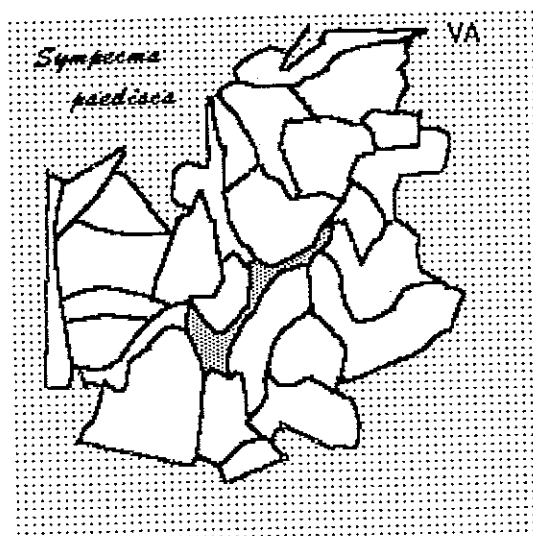
Rhône-Alpes : 1LR. Non confirmée après 1980.
Statut indéterminé.

Isère : 1LR. Non confirmée après 1980.
Statut indéterminé.

Savoie : Inconnue. Une erreur d'interprétation de la position de la station iséroise, donne parfois à tort, cette espèce en Savoie. Cependant elle pourrait tout à fait se trouver dans ce dernier département.

Haute-Savoie : Inconnue. Cette espèce pourrait se trouver dans le département.

 1 station ancienne.



Sympetma paedisca Brauer, 1882

Répartition générale : Cette espèce est répartie d'Europe centrale jusqu'au Pacifique vers l'est. Sa présence est limitée en Europe où elle est très rare dans divers pays, peut-être un peu plus fréquente en Italie du nord et en Pologne. Le déclin de cette espèce est enregistré dans la plupart des pays d'Europe, son statut plus favorable en Asie concerne d'autres sous-espèces ou espèces suivant les avis des systématiciens. En France l'espèce n'était connue que du sud-est en Isère (JURZITZA, 1961) et dans les Alpes maritimes, mais n'a pas été observée depuis plus de trente ans. L'espèce existe encore dans le Valais où elle est observée assez régulièrement (KEIM, 1993).

Répartition dans les départements nord-alpins français : Les seules observations concernent celles de JURZITZA (1961) au lieu-dit de la Gache (Isère) où il a observé l'espèce en une petite population **deux fois** la même année. Ce site est désormais détruit et nos recherches récentes n'ont pas permis de le retrouver dans le secteur. Aucune recherche approfondie n'a été menée en Savoie voisine, où des sites vraisemblablement favorables existent dans le secteur de Montmélian et dans la basse vallée de la Maurienne. La présence de l'espèce dans le Valais en Suisse évoquée ci-dessus, nous permet d'espérer sa présence en Haute-Savoie dans la vallée de l'Arve, mais là encore aucune recherche poussée n'a été entreprise à bonne époque.

Historique des statuts 38 : La seule donnée que l'on possède est bibliographique, l'espèce n'a pas été retrouvée malgré nos recherches. Utilisant pour nos listes rouges le seuil de 1960 à l'origine, l'espèce a été classée au niveau 2 de la liste rouge (LOOSE, 1987), le passage au seuil de 1970, lui donne le statut 1 de la liste rouge (DELIRY, 1991). Depuis nous avons adopté le seuil de 1980 ce qui lui conserve le même statut bien sûr.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Européen, mais ceci est très théorique pour cette *espèce protégée au niveau national*, dans la mesure où aucune observation récente n'a été faite en Rhône-Alpes, ni ailleurs en France.

Il convient dans un premier temps d'approfondir la prospection dans les secteurs jugés les plus favorables à bonne époque. Notre option principale, basée sur des similitudes faunistiques et écologiques avec le Valais, est la basse vallée de la Maurienne

Lestes barbarus (Fabricius, 1798)

Elément méditerranéen.
Sud Paléarctique-ouest.

Europe : 9. Non menacée globalement.

France : 7. Assez fréquente en général. *Notamment dans la moitié méridionale du pays et sur sa façade atlantique.*

Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.

Isère : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Savoie : Inconnue, mais devrait s'y trouver.

Haute-Savoie : Inconnue, mais devrait s'y trouver. En effet, elle a été observée récemment, d'où,
2LR. Excessivement localisée, mais observée après 1980.
Statut indéterminé.

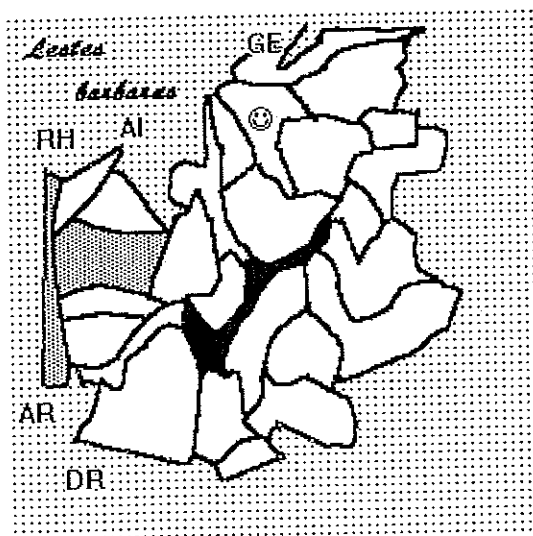


5 stations.

1 station, avec une ou plusieurs observations.



Données postérieures à 1993.



Lestes barbarus (Fabricius, 1798)

Répartition générale : Espèce répandue en Europe moyenne et méridionale, en Asie occidentale et en Afrique du nord. En France, elle ne s'observe régulièrement qu'au sud de la Loire. Elle présente des populations régulières dans la région Rhône-Alpes dans la Dombes (GRAND, 1991), elle est beaucoup plus disséminée par ailleurs.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Cette espèce qui présente des tendances migratrices reconnues a été observée maintes fois dans le Grésivaudan, où le nombre d'observateurs est plus important, ainsi que dans l'axe du Rhône et en Chambarans. En Haute-Savoie, son observation est très récente (BAL/APEGE, 1996d). Son classement en liste rouge sur ce département doit être envisagé.

Historique des statuts 38-74 : Le nombre de station connu est resté stable tout au long de notre travail. Elle n'a été confirmée à nouveau que dans l'axe de la vallée du Rhône (Moyenne vallée du Rhône, Bas Dauphiné et Chambarand). D'observation très récente en Haute-Savoie (B.Bal & col.).

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Niveau d'intérêt *régional*, limité à notre échelle locale par le fait que des populations importantes existent dans la Dombes. Cependant nous considérerons l'espèce reste peu observée ailleurs dans la région Rhône-Alpes.

Il ne semble pas utile d'entreprendre des mesures de protection sur les départements concernés, dans la mesure où les observations sont anecdotiques et sujettes au comportement migratoire de l'espèce. Cependant, il peut convenir de prouver l'indigénat de l'espèce sur certains sites des départements nord-alpins et en conséquence réfléchir à la préservation de ces sites.

Lestes virens (Charpentier, 1825)

Elément méditerranéen.
Paléarctique-ouest.

Europe : 9. Non menacée globalement.


France : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

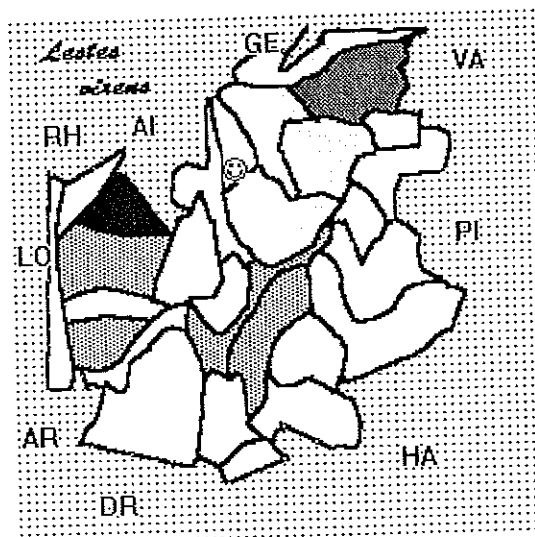
Isère : LR2. Excessivement localisée, mais observée après 1980.
A PASSER LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.

Savoie : Inconnue, mais devrait s'y trouver.

Haute-Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement ou LR2? à revoir.
Rare.

 5 stations.
3 stations.
1 ou 2 stations.

☺ Donnée postérieure à 1993.



Lestes virens (Charpentier, 1825)

Répartition générale : Espèce plutôt méridionale, répartie dans le centre et le sud de l'Europe, en Afrique du nord et en Asie occidentale. Au sud c'est la sous-espèce *L. v. virens* qui est représentée, alors qu'au nord il s'agit de la sous-espèce *L. v. vestalis*. La première remplace la seconde dans la région méditerranéenne française. *L. v. vestalis* est répartie sur le reste du territoire national de façon plus ou moins régulière.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Dans les départements du nord des Alpes françaises, c'est la sous-espèce *L. v. vestalis* qui est observée, la sous-espèce *L. v. virens* a cependant été notée une fois par C. Degrange. Cette forme est connue par exemple dans la Drôme (J.M.Faton, *in litt.*). Ce Leste n'est réellement bien représentée qu'en deux districts naturels : dans l'île Crémieu et dans le Chablais. Ailleurs les observations sont beaucoup plus aléatoires. Nous connaissons cependant sur certains sites des populations qui, quoique faibles, sont régulières. Notons que dans le Chablais les efforts récents de prospection n'ont pas permis de confirmer sa présence (B.Bal, com.or.).

Historique des statuts 38-74 : L'espèce a été signalée sur l'essentiel des stations au début de nos travaux en Isère (LOOSE, 1987), elles venaient compléter quelques données bibliographiques que nous avons pour l'essentiel confirmées. Depuis quelques nouvelles stations ont été découvertes dans l'île Crémieu. Elles sont le vivier de l'espèce dans le nord des Alpes françaises. La découverte de populations dans le nord du département de l'Isère comme nous venons de le voir, nous permet d'envisager un statut plus favorable qu'au moment où nous ne connaissions qu'une ou deux populations dans le district naturel du Bas Dauphiné : nous proposons de passer l'espèce au niveau 3 de la liste rouge : "très localisée, mais observée assez régulièrement".
L'espèce a été découverte récemment en Haute-Savoie sur plusieurs stations.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Départemental en Isère et en Haute-Savoie. Ce Leste est inconnu pour l'instant en Savoie.

Cette espèce sensible à l'eutrophisation excessive, ne s'observe que sur des étangs de bonne qualité et anciens, présentant une ceinture de végétation aquatique régulière. L'assèchement des sites et un niveau d'eau irrégulier peuvent lui être défavorables. Notons que cette assertion mérite d'être nuancée : en Dombes, où la permanence des étangs n'est guère l'exemple le plus fréquent, l'espèce est localement abondante (*in litt.* D.Grand). Il convient de suivre les stations où l'espèce est régulière et de veiller à leur bon état. Les stations de Haute-Savoie et de l'île Crémieu, ne semblent pas être menacées, cependant les populations y sont faibles comme ailleurs dans la région.

Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)

Elément méditerranéen.
Ouest paléarctique-ouest.

Europe : 9. Non menacée globalement.

France : 9. Très répandue.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 8. Répandue.
Non menacée globalement.

Isère : LR5. Effectifs en général assez faibles.
A PASSER NIVEAU 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.

Savoie : X. Espèce régulièrement observée.
Non menacée globalement.

Haute-Savoie : X. Espèce observée sur plusieurs stations.
Semble non menacée globalement.

Espèce non cartographiée, hors listes rouges.

Répartition générale : Espèce commune et répandue, en Europe moyenne et en Afrique du Nord.
L'espèce présente de la même manière sur l'ensemble de la France, sauf sur les reliefs.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Son statut en liste rouge iséroise est-il toujours justifié, puisque de belles populations existent dans la vallée du Rhône? Cependant un certain relief de ce département avait limité nos premières observations, nous l'avions donc classée en liste rouge, ce qui explique son traitement dans ce volet de l'atlas. En Savoie elle présente de belles populations notamment dans la région de Montmélian et son observation en Haute-Savoie ne nous a pas semblé justifier son classement en liste rouge pour l'instant.

Historique des statuts 38-73-74 : Connue sur un nombre limité de sites à l'origine en Isère, l'espèce avait été proposée au niveau 5 de la liste rouge (LOOSE, 1987), écartée plus tard, lors de la découverte de stations de la vallée du Rhône (DELIRY, 1991), l'espèce a été reclassée au niveau 5, après de longues hésitations dans la liste rouge publiée plus tard (G.R.P.L.S., 1992). Il nous a semblé opportun aux vues de la confirmation de son abondance dans la vallée du Rhône et sa présence notable en Ile Crémieu au moins, nécessaire de la déclasser en niveau 7. Son appartenance ancienne aux listes rouges iséroises motivent le traitement de ce Leste dans cette partie de l'Atlas, nous ne l'avons cependant pas cartographiées.

Pour les départements savoyards, connue à l'origine seulement en Savoie (DELIRY, 1987), elle a été rapidement signalée en Haute-Savoie (DELIRY, 1988b). Nous n'avons pas jugé utile de classer cette espèce en liste rouge dans ces deux départements.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : "Sans valeur patrimoniale" aux vues des découvertes récentes. Cette espèce doit être déclassée de la liste rouge en Isère et passée au niveau 7 : "assez fréquente en général". Elle ajoute à la biodiversité des stations qu'elle occupe.

Lestes sponsa (Hansemann, 1823)

Elément eurosibérien.
Paléarctique.

Europe : 9. Non menacée globalement.

France : 8. Répandue.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

Isère : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Savoie : LR2. Excessivement localisée, mais observée après 1980.
Statut indéterminé.

Haute-Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Menacée : vulnérable.



9 à 17 stations.

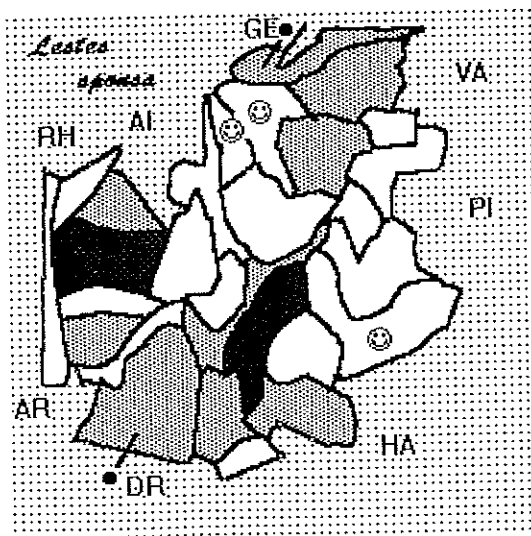
1 à 3 stations.



D'autres stations importantes dans le Vercors et signalée en d'autres points du district Gex-Léman.



Données postérieures à l'état 1993 (publications récentes ou prospection de terrain).



Lestes sponsa (Hansemann, 1823)

Répartition générale : Espèce distribuée d'Europe moyenne et septentrionale, à travers l'Asie jusqu'au Japon. C'est une espèce répandue et commune en Europe. En France sa répartition est favorable dans l'ouest et le nord du pays et l'espèce est présente par ailleurs régulièrement dans les massifs montagneux.

Répartition dans les départements nord-alpins français : La présence de l'espèce en Isère est limitée à d'assez faibles populations, quoiqu'il existe quelques sites très favorables, même en plaine, notamment dans le Bas Dauphiné. Une seule observation en Savoie (C. Deliry ; état 1993) et quelques unes en Haute-Savoie, parfois répétées sur le même site. En Savoie, un récent article de DEGRANGE signale l'espèce en Maurienne (*Trav. Parc Nat. de Vanoise*).

Historique des statuts 38-73-74 : Cette espèce assez bien représentée en Isère, n'a pas été classée en liste rouge à l'origine (LOOSE, 1987), puis elle a été proposée au niveau 4 de la liste rouge (DELIRY, 1991), pour être confirmée à un niveau 5 (G.R.P.L.S., 1992). Ces hésitations résident dans le statut à l'origine surévalué en plaine, ensuite sous-évalué, pour être enfin, après une analyse plus fine, reconsidéré. En Savoie, sa découverte est récente. En ce qui concerne la Haute-Savoie, les données bibliographiques ont été confirmées pour la plupart récemment et quelques données nouvelles ont été ajoutées.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Départemental, pour les trois départements nord-alpins, dans une moindre mesure en Isère. La prospection dans les départements savoyards, où une unique station est réellement favorable à l'espèce dans le Chablais à La Beunaz, devrait permettre de découvrir d'autres sites.

Il convient de suivre convenablement la station de la Beunaz en Haute-Savoie, remarquable par ailleurs. Ce site présente une tourbière qui pourrait être rajeunie et diverses espèces qui justifient l'arrêté de biotope dont fait l'objet le site. Ce Leste est à rechercher avec plus de rigueur en Savoie. En Isère les sites favorables doivent être suivis en ayant garde de veiller au maintien global de la qualité des populations.

Lestes dryas Kirby 1890

Élément eurosibérien.
Holarctique.

Europe : 6. Menacée dans certaines parties de l'Europe.
Non menacée globalement.


France : LR4. Rare en plaine, plus abondante en altitude.
Menacée : vulnérable.


Rhône-Alpes : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Menacée : vulnérable.

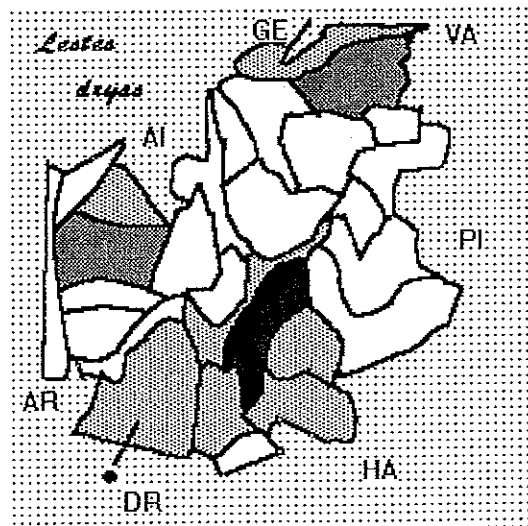
Isère : LR4. Rare en plaine, plus abondante en altitude.
Menacée : vulnérable.

Savoie : Inconnue, mais devrait très vraisemblablement s'y trouver.

Haute-Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Menacée : en danger.

 13 stations.
3 à 4 stations.
1 ou 2 stations.

 D'autres stations sont connues dans le Vercors drômois.



Lestes dryas Kirby 1890

Répartition générale : Cette espèce est répandue dans l'ensemble de l'aire Holarctique, d'Europe à l'Amérique du nord en passant par l'ensemble de l'Asie. Ainsi, si on a pu constater sa régression significative dans le centre et l'est de l'Europe, elle n'est pas menacée globalement. En France elle est disséminée en plaine et plus fréquente dans les montagnes. Nos observations dans la région laissent percevoir un gradient d'abondance sud-nord : elle est assez régulière sur les sites des Hautes-Alpes (DELIRY et FUNKIEWIEZ, 1993), dans le Vercors et dans le sud du massif de Belledonne. Plus au nord sa présence est assez limitée et les populations très faibles : encore inconnue en Savoie, quelques sites du Chablais (Haute-Savoie) l'hébergent, toujours en populations relictuelles et faibles, sur des tourbières qui se ferment naturellement.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Comme nous venons de le voir, l'espèce, qui présente un gradient d'abondance sud-nord, est particulièrement bien représentée dans le massif de Belledonne. En plaine le Bas Dauphiné abrite quelques petites populations. Une très belle population est connue par ailleurs dans le Vercors du côté isérois et plusieurs grandes populations existent sur le plateau drômois vers Vassieux et la Chapelle en Vercors (C.Deliry et K.Funkiewiez).

Historique des statuts 38-74 : Inconnue à l'origine en Haute-Savoie, sa découverte est récente (C.Deliry). En Isère nous avons pu constater la destruction locale de petits sites et en Haute-Savoie, elle est connue sur des sites particulièrement menacés.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : *National* où l'espèce est cependant représentée en de nombreuses stations. Nos données dans un secteur réputé favorable, nuancent cependant les connaissances sur cette espèce, qui n'est pas toujours bien distribuée en montagne ; seul le massif de Belledonne présente des populations intéressantes. Sur le secteur de Chamrousse nous avons cependant dû déplorer la destruction rapide de plusieurs petits sites, qui, s'ils ne sont pas fondamentaux pour les populations qu'ils abritaient, le sont en tant que stations passerelles entre des stations plus importantes et devaient vraisemblablement favoriser les flux populationnels et le renouvellement de certains sites (DELIRY/G.R.P.L.S., 1993).

L'assèchement des marais d'altitude et les fluctuations du niveau d'eau seraient défavorables à l'espèce. Nous préconisons de conserver l'ensemble des grandes populations de la région car elles sont un vivier de l'espèce en Europe centrale où celle-ci est parfois fortement menacée. Bien que l'espèce ne soit pas en péril à l'échelle mondiale, ni même européenne, nous ne pouvons permettre sa destruction dans la région. Les stations de Haute-Savoie qui sont en cours d'atterrissement mériteraient d'être rajeunies par le creusement de fosses aquatiques, méthode qui a déjà été employée pour un site sur Chamrousse en Isère (G.R.P.L.S., A.D.H.E.C.).

Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)

Elément méditerranéen.
Paléarctique-ouest, ouest paléarctique-est.

Europe : 9. Non menacée globalement.


France : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.


Rhône-Alpes : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Isère : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.


Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Menacée : vulnérable.


Haute-Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Menacée : vulnérable.

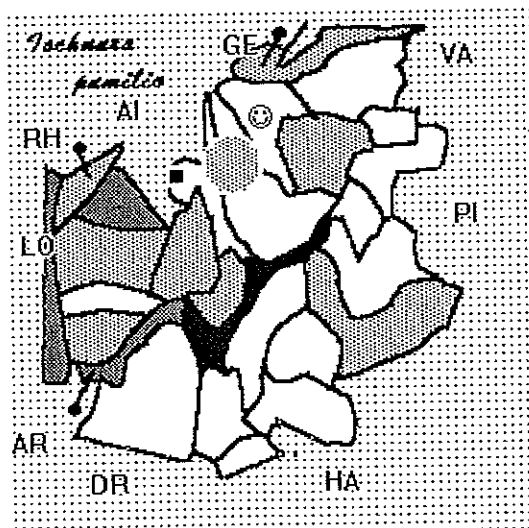
 13 stations.
3 stations.
1 ou 2 stations.

 d'autres stations existent dans les districts naturels de Gex-Léman, de la basse-Isère et de l'est-lyonnais.

 L'espèce est connue du marais de Lavours.

 L'espèce est cartographiée sur l'atlas-préliminaire sur une carte 1/50000 en un district où elle nous est vraisemblablement inconnue.

 Donnée postérieure à 1993.



Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)

Répartition générale : Cette espèce est relativement commune et répandue au niveau européen. Elle s'observe en Europe moyenne et méridionale, au Maroc et en Asie occidentale et centrale. L'espèce est disséminée en France et manque en plusieurs régions. Dans la région Rhône-Alpes, le statut de cette espèce semble plus favorable dans le sud.

Répartition dans les départements nord-alpins français : En Isère nous connaissons de nombreuses petites populations qui se définissent en deux types écologiques principaux : les milieux glaiseux, plus ou moins temporaires et les milieux nouveaux, et certaines tourbières de plaine. Les premiers peuvent correspondre à de jeunes mares, à des lagunages et des carrières au fond glaiseux. Les seconds plus rares abritent d'intéressantes populations, mais rares dont nous avons développé l'exemple du marais de Lavours qui se trouve dans l'Ain (DELIRY, 1992). Aucune population iséroise n'est importante et elles sont toutes sensibles aux modifications de leur biotope par évolution naturelle ou par réouverture ou comblement des carrières désaffectées. Les milieux savoyards répondent à la même typologie, cependant les populations en tourbière de plaine y sont encore plus rares. Dans tous ces milieux nous avons observé que l'espèce se trouvait parfois en eau légèrement courante, souvent suintante. En Savoie nous connaissons une intéressante petite population sur une tourbière située à 1300m d'altitude (DEGRANGE, 1990) ; les caractéristiques écologiques de ce site méritent être précisées.

Historique des statuts 38-73-74 : Classée à l'origine au niveau 3 de la liste rouge iséroise (LOOSE, 1987), un approfondissement des connaissances suggère son classement au niveau 5 de la liste rouge (DELIRY, 1991). Ce niveau sera retenu dans la publication de 1992 (G.R.P.L.S.). En Savoie, elle n'était connue que par des données bibliographiques anciennes, classée en liste rouge (DELIRY, 1987), mais sera rapidement redécouverte (DELIRY, 1988b). Quelques autres sites ont été découverts depuis. En Haute-Savoie, où l'espèce était inconnue, l'analyse de données bibliographiques ancienne vont la confirmer (DELIRY, 1988b), cependant il faudra attendre les prospections récentes pour découvrir quelques sites dans ce département.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : *National* marqué par de nombreuses petites populations quasiment toutes menacées d'une manière ou d'une autre dans nos départements.

Le maintien de zones temporaires non exploitées dans les carrières et des zones de suintement est favorable à l'espèce. La préservation des populations des tourbières de plaine est à envisager.

Il s'agit d'une espèce pionnière favorisée par les activités humaines (extractions de granulats, bassins d'infiltration, etc.). La petite population - souvent éphémère - est sa manière habituelle d'être. Aussi son classement en Liste Rouge est-il peut-être surévalué plus particulièrement au niveau national ou du département de l'Isère au moins. Sa discrétion et sa confusion avec *I. elegans* laissent croire qu'elle est peu fréquente dans divers cas. Le statut de cette espèce mérite donc d'être le plus souvent confirmé.

Cercion lindenii (Sélys, 1840)

Elément méditerranéen.
Sud paléarctique ouest.

Europe : 9. Non menacée globalement.

France : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.

Isère : LR5. Effectifs en général assez faibles.
A PASSER NIVEAU 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement. ELLE EST CARTOGRAPHIÉE ICI.

Savoie : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Haute-Savoie : LR1. Non confirmée après 1980. A passer LR3, observation post-1993 : Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.



11 stations.
4 à 6 stations.
1 à 3 stations.



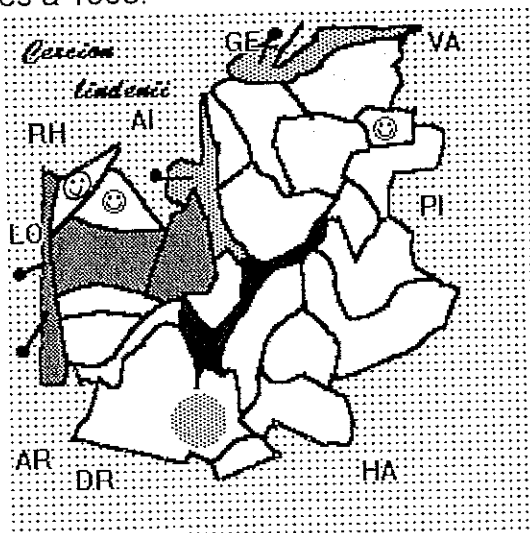
Carte 1/50000 pointée sur le pré-Atlas national, probablement sur un district où l'espèce nous est inconnue.



Complément de présence dans trois districts incomplets dans la zone considérée par ce volet de l'atlas : Moyenne vallée du Rhône, Bourget-Chautagne et Gex Léman.



Données postérieures à 1993.



***Cercion lindenii* (Sélys, 1840)**

Répartition générale : Il s'agit d'une espèce répandue en Europe méridionale, au nord jusqu'en Europe centrale et en Afrique du nord et Proche-Orient. En France, elle est représentée sur la zone méditerranéenne, le bassin Rhône-Saône et de la Loire, la façade atlantique et le nord-est. Elle est en général absente des reliefs et d'une partie du Bassin parisien semble-t-il. En Ardèche l'espèce atteint l'altitude de 1100 m (A.Ladet & P.Juliand, *in litt.*).

Répartition dans les départements nord-alpins français : L'espèce est localisée au fleuve Rhône et à la rivière Isère dans le secteur considéré ici et les reliefs limitent sa distribution générale. En Haute-Savoie elle n'a été signalée qu'anciennement au niveau du site de l'Étournal, sur le Rhône (DEGRANGE, 1981). Plus récemment donnée dans le district de l'Arve-Giffre.

Historique des statuts 38-73-74 : Peu de stations étaient connues à l'origine en Isère, ce qui a valu le classement de l'espèce en niveau 3 de la liste rouge (LOOSE, 1987), ce niveau a été maintenu (DELIRY, 1991), mais les découvertes récentes de l'espèce en vallée du Rhône nous ont fait revaloriser ce statut : elle est donnée au niveau 5 en 1992 (G.R.P.L.S.). La confirmation de bon nombre de données et la présence de populations importantes nécessitent son déclassement en niveau 6. Inconnue à l'origine dans les départements savoyards, le dépouillement de la bibliographie et les recherches de terrain, nous permettent d'ajouter cette espèce à la liste des Libellules de ces deux départements. Il est utile de monter l'espèce au niveau 3 de la liste rouge de Haute-Savoie, département où elle a été assez régulièrement observée après 1993.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Départemental pour la Savoie et la Haute-Savoie. Cependant espèce n'a une présence confirmée récemment qu'en certains points de la Savoie, près du Rhône et dans le Grésivaudan, toujours en très faibles populations, ainsi que localement en Haute-Savoie. En Isère la découverte récente de nombreuses et belles populations dans la vallée du Rhône, justifie son déclassement de la liste rouge départementale. Nous proposons de monter l'espèce au niveau 6 : "Localisée, mais existant d'importantes populations".

Ailleurs que sur le Rhône, sa présence est remarquable sur certaines gravières, où le maintien de la végétation flottante sur les pièces d'eau doit lui être favorable.

Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)

Élément méditerranéen.
Paléarctique-ouest.

Europe : 2LR. Menacée : vulnérable.


France : 5LR. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

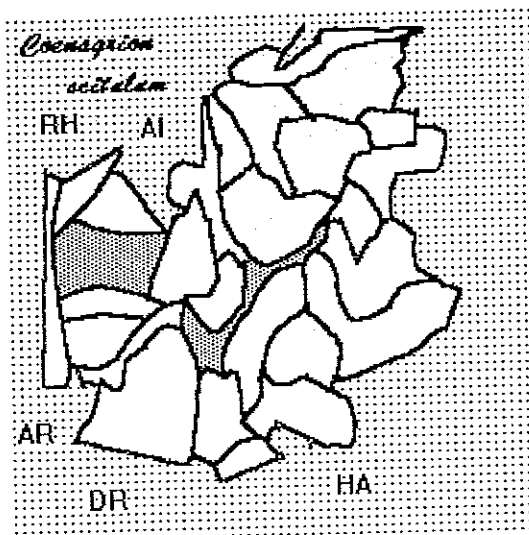
Rhône-Alpes : 3LR. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.

Isère : 2LR. Excessivement localisée, mais signalée après 1980.
Rare.

Savoie : 2LR. Excessivement localisée, mais signalée après 1980.
Rare.

Haute-Savoie : Inconnue, mais devrait s'y trouver.

 1 ou 2 stations.



Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)

Répartition générale : Il s'agit d'une espèce circum-méditerranéenne qui étend son aire jusqu'en Asie mineure, par la Turquie, jusqu'en Iran. Elle est absente du nord et du nord-est de l'Europe. Les pays méridionaux lui offrent le meilleur statut (Grèce, Espagne, Italie, voire sud de la France). Dans la région, à l'instar du schéma européen, elle est assez bien représentée au sud, notamment sur certains ruisseaux en Basse Ardèche, mais beaucoup plus rare et ponctuelle au nord.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Elle n'est connue que de deux stations du Grésivaudan, une en Isère et une en Savoie et d'une seule station du Bas Dauphiné. Les deux stations iséroises ont la particularité d'être connues et suivies depuis de nombreuses années. L'espèce y est stable et régulière en petites populations.

Historique des statuts 38-73 : Connue sur un site isérois dans la bibliographie, elle y a été confirmée. Une seule autre station a été découverte en Isère. En Savoie, où l'espèce nous était inconnue (DELIRY, 1987), elle y a été rapidement découverte (DELIRY, 1988b), mais non confirmée depuis.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Européen, la stabilité des deux populations iséroises présentant un intérêt non négligeable.

Il est très difficile de définir le milieu de cette espèce à prédominance méditerranéenne. Ils vont de la mare ouverte aux grands étangs à ceinture de végétation développée, ainsi que sur des ruisselets comme c'est le cas en Ardèche où l'espèce peut côtoyer notamment comme nous avons pu le constater sur un site étonnant en terrain marneux, *Coenagrion puella*, *C. mercuriale*, *C. coerulescens*, *E. cyathigerum*, *Ischnura elegans*, *I. pumilio*, *Calopteryx xanthostoma*, *C. haemorrhoidalis*, *Sympecma fusca*, *Platycnemis acutipennis*, *P. pennipes* et *Pyrrhosoma nymphula*. Une telle diversité de Zygoptères, n'est à connue, selon nos sources, que sur un autre site de France, qui se situe en Crau.

Un seul site était connu autrefois en Isère. Il s'agit d'une mare ouverte où les espèces compagnes sont parmi d'autres *Lestes dryas* et *L. sponsa*. Ce site existe toujours et espèce y est toujours régulière. De tels exemples montrent clairement notre incompréhension de son milieu de vie. Les Myriophylles prônées par VAL TOL et VERDONK (1988), semblent absentes par exemple du site présenté ci-dessus pour l'Ardèche. Ainsi son déclin et sa répartition sporadique sont mal compris ; il s'agit de déterminer l'écologie de l'espèce par des moyens moins macroscopiques mais qui échappent à notre raison. Sans cela, aucune mesure de conservation rigoureuse ne pourra être entreprise. Dans l'attente il peut convenir de protéger intégralement certaines stations et d'y suivre les populations.

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)

Elément méditerranéen.
Ouest paléarctique-ouest.

Europe : Espèce de l'annexe II de la Directive Habitats. La présence de populations pérennes permet de désigner des Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.), sites qui pourront intégrer le réseau Natura 2000.

Espèce de la Convention de Berne.
LR1. Menacée : en danger.

France : 5LR. Effectifs en général assez faibles.

Espèce protégée au niveau national.

Livre rouge des espèces menacées p. 127.

Menacée : en danger. (Globalement).

Menacée : en danger. (Nord de la France). Menacée : vulnérable. (Sud de la France).

Rhône-Alpes : 5LR. Effectifs en général assez faibles.

Menacée : vulnérable.

Isère : 5LR. Effectifs en général assez faibles.

Menacée : vulnérable.

Savoie : 3LR. Très localisée, mais observée assez régulièrement.

Menacée : en danger.

Haute-Savoie : 1LR. Non confirmée après 1980. A passer niveau LR2, donnée post-1993 :

Excessivement localisée, mais observée après 1980.

Menacée : en danger.



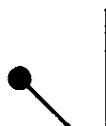
16 stations.

3 à 4 stations .

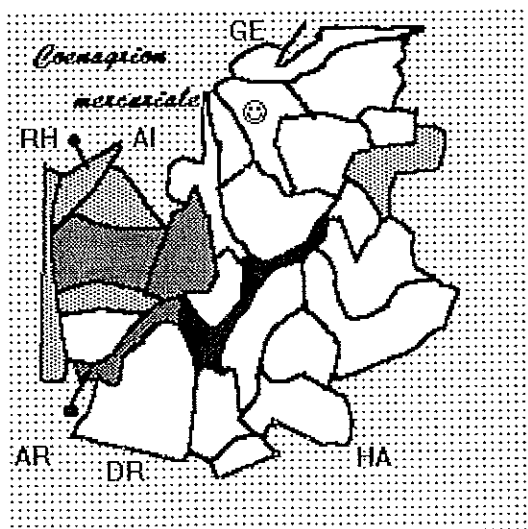
1 ou 2 stations.

D'autres stations existent dans

l'est-lyonnais ou dans la Basse Vallée de l'Isère en dehors du département isérois.



Données postérieures à 1993.



Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)

Répartition générale : Cette espèce est répartie dans le bassin méditerranéen, jusqu'en Europe centrale ; elle semble exclue des Balkans. Si la sous espèce *C.m.hermeticum*, d'Afrique du nord, n'est apparemment pas rare, ce n'est pas le cas de la forme nominale qui se trouve en Europe. Elle est très rare dans de nombreux pays d'Europe, mais son statut est plus favorable dans le sud. En France, il s'agit d'une espèce protégée, bien que d'un statut "relativement favorable", mais en déclin. Sa protection est menée à juste titre car ce pays est garant de la pérennité de l'espèce en Europe.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Dans le département de l'Isère nous connaissons plusieurs stations, dont certaines très favorables avec plusieurs milliers d'individus. Mais ce phénomène reste ponctuel et l'espèce tant son statut général local que son statut européen doit rester en liste rouge. Plusieurs cas de déclin ont été identifiés ces dernières années en Savoie. Il n'y avait pas d'observation récente en Haute-Savoie où l'espèce fut notée à 1000 m d'altitude dans la vallée de Chamonix au début du siècle. Depuis, elle a été découverte dans la cluse d'Annecy (BAL/APEGE, 1996b).

Historique des statuts 38-73-74 : Classée dès le début en liste rouge iséroise au niveau 5 (LOOSE, 1987), nous avons découvert bon nombre de stations par la suite, sans souhaiter modifier le statut général de l'espèce, qui nous a semblé bien évalué dès le départ. L'espèce est connue dans la bibliographie ancienne en Haute-Savoie, elle n'avait toujours pas été redécouverte, lors de l'état 1993. Elle y a été récemment redécouverte (*op.cit.*) et doit être montée au niveau 2 de la liste rouge de ce département. Inconnue en Savoie (DELIRY, 1987 et 1988b), elle a été découverte récemment sur quelques sites.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : *Européen*, particulièrement renforcé dans la mesure où nous avons plusieurs belles populations. Ce phénomène se retrouve ailleurs en France. Nous devons conserver nos belles populations car ailleurs en Europe, le statut de l'espèce est particulièrement préoccupant.

Selon VAN TOL et VERDONK (1988), il convient de protéger les biotopes de cette espèce en danger d'extinction. Elle est quoique jugée sensible à l'eutrophisation, présente dans certains sites pollués de l'Isère. Le maintien de la végétation riveraine semble fondamental, mais son entretien doit être entrepris par fauchage ou curage par tronçons, avec une rotation pluriannuelle planifiée comme indiqué pour les *Calopteryx*. Les ruisseaux en milieu calcaire, tant naturels qu'en gravières sont favorables à l'espèce. Elle a par ailleurs été récemment découverte sur un tuf de pente dans l'Île Crémieu. Nous devons déplorer qu'une des plus importantes populations située au sud de Grenoble dans la Plaine de Reymure et la vallée du Drac soit condamnée à décliner car l'emprise périurbaine ne cesse de progresser. Il convient d'accorder une attention particulière à ce site d'importance européenne, site qui n'a cependant pas été retenu dans la présélection de la Directive Habitats malgré nos conseils ; seront-ils suivis à terme?

Voir BAL/APEGE (1996b) pour la gestion de l'espèce en Haute-Savoie.

Coenagrion ornatum (Selys, 1850)

Elément méditerranéen.
Centre paléarctique-ouest.

Europe : 2LR. Menacée : vulnérable.

France : 1LR. Non confirmée après 1960.

A PASSER NIVEAU 2LR. Excessivement localisée, mais signalée après 1960.
Statut indéterminé.

Rhône-Alpes : 1LR. Non confirmée après 1980.

A PASSER NIVEAU 2LR. Excessivement localisée, mais signalée après 1980.
Statut indéterminé.

Isère : 1LR. Non confirmée après 1980.

Disparue.

Savoie : 1LR. Non confirmée après 1980.

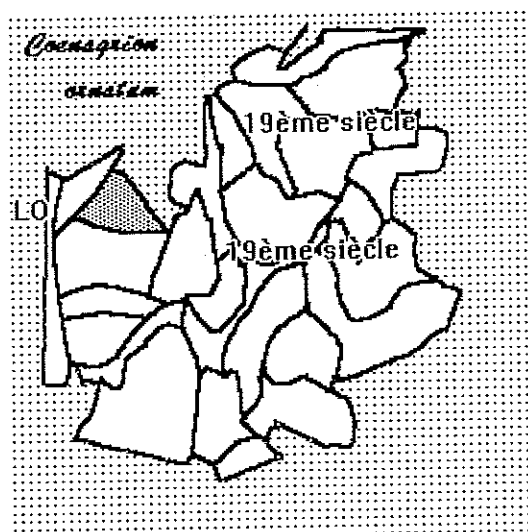
Disparue.

Haute-Savoie : 1LR. Non confirmée après 1980.

Disparue.



1 citation ancienne.



Coenagrion ornatum (Selys, 1850)

Répartition générale : Espèce d'Europe centrale, du sud-est et d'Asie mineure jusqu'au moins en Syrie. Espèce rare ou éteinte dans plusieurs pays d'Europe centrale, elle est cependant plus abondante en Turquie, Hongrie et Yougoslavie. Les départements savoyards constituaient avec le Jura, les seuls secteurs français connus selon AGUESSE (1968). On l'a déclarée éteinte en France depuis. La redécouverte récente de l'espèce en plusieurs stations du territoire français (Bas-Rhin, Saône et Loire, Nièvre, Loire) améliore son statut général. Nous proposons de la considérer désormais au niveau 2 de la liste rouge nationale : "excessivement localisée, mais signalée après 1960". Le même avis est proposé pour le statut Rhônalpin dans la mesure où l'espèce, peut-être erratique a été découverte récemment par D. GRAND (1995) dans le département de la Loire : "excessivement localisée" en Rhône-Alpes, " mais signalée après 1980".

Répartition dans les départements nord-alpins français : Nous avons vu que l'espèce avait été signalée anciennement dans les départements savoyards. Le site de l'île Crémieu correspond à une ancienne donnée de C. Degrange ; il est désormais détruit par les aménagements du Rhône (C. Deliry).

Historique des statuts 38-73-74 : Connue dans la bibliographie ancienne pour les départements savoyards, nous n'avons pas confirmé cette espèce récemment. Une donnée relativement ancienne, ajoute l'espèce à la liste des libellules iséroises, cette donnée ne nous est parvenue que récemment. Depuis, elle n'a pas été confirmée non plus dans ce département.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Européen théorique, cependant notre secteur n'offre qu'une valeur anecdotique dans la mesure où l'espèce n'a pas été signalée récemment. Les données de D. Grand sont nettement plus significatives.

VAN TOL et VERDONK (1988) prônent la protection de tous les sites connus en dehors de la région des Balkans. La recherche de l'espèce dans notre secteur, doit être effectuée dans des ruisselets de bonne qualité, dans des endroits pâturés et sans cultures (com. or. D. Grand), par exemple dans le Bugey, les Monts du Chat, ainsi que dans les départements savoyards.

Coenagrion pulchellum

DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE...

Il convient d'ajouter cette espèce en Liste Rouge en Haute-Savoie, les prospections récentes menées par l'équipe de B. Bal / APEGE, ne révélant sur ce département qu'un nombre très limité de stations. L'évaluation patrimoniale et la fiche de description de cette espèce seront faites ultérieurement.

Nous considérerons par mesure de précaution cette espèce comme RARE dans un premier temps.

Coenagrion lunulatum (Charpentier, 1840)

Elément eurosibérien:
Nord paléarctique.

Europe : LR2. Menacée : vulnérable.


France : LR2. Excessivement localisée, mais signalée après 1960.
Menacée : vulnérable.

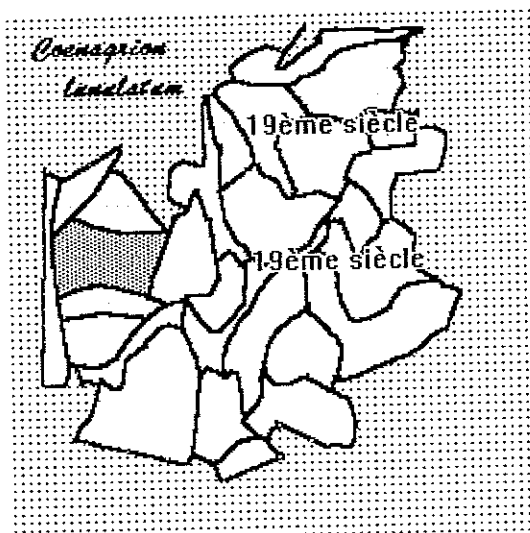
Rhône-Alpes : LR1. Non confirmée après 1980.
Statut indéterminé.

Isère : LR1. Non confirmée après 1980.
Statut indéterminé.

Savoie : LR1. Non confirmée après 1980
Disparue.

Haute-Savoie : LR1. Non confirmée après 1980.
Disparue.

 plusieurs stations anciennes.



Coenagrion lunulatum (Charpentier, 1840)

Répartition générale : Répartie d'Europe du nord et centrale à travers l'Asie notamment jusqu'en Sibérie, où elle est cependant observée plus sporadiquement à l'est, jusqu'au Pacifique. Cette espèce trouve en Europe la limite de son extension par rapport à la région sibérienne. En Europe, elle est largement répartie, mais observée rarement. Dans tous les pays les effectifs paraissent faibles ou très fluctuants. Elle est menacée en France où des fluctuations des effectifs sont relevées. Son statut est plus favorable dans le Massif Central. Elle a été trouvée récemment dans les Vosges si on en juge d'après le pré-atlas national.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Seules des références imprécises et anciennes concernent les départements savoyards, où nous soulignerons d'ailleurs que nous avons observé des individus de *Coenagrion hastulatum* aberrants : une confusion n'est pas à exclure. Elle a été signalée dans le Bas Dauphiné dans les années 60 (PETTI et GRANGAUD, 1965 ; DEGRANGE, 1981), mais depuis elle n'y a pas été confirmée.

Historique des statuts 38-73-74 : Connue anciennement dans le Bas Dauphiné en Isère, l'espèce n'y a pas été confirmée récemment, faute peut être de recherche vraiment approfondie. A l'origine nous avons classé espèce au niveau 2 de la liste rouge prenant pour seuil l'année 1960 (LOOSE, 1987 ; DELIRY, 1991). L'adoption du seuil de 1980, la fait redescendre au niveau 1 (G.R.P.L.S., 1992). La citation dans les départements savoyards est issue de la bibliographie ancienne, l'espèce n'y a pas été confirmée récemment.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : L'importance de l'espèce se mesure à l'échelle *européenne*, cependant nos populations n'ayant pas été confirmées récemment n'ont qu'une valeur anecdotique historique.

Dans le cas de redécouverte de colonies permanentes où l'espèce se reproduit, il est approprié de conserver le site. Pour l'heure, le cas n'est pas identifié dans notre secteur et nous devons nous attacher à rechercher l'espèce sur les sites où elle avait été signalée.

Coenagrion hastulatum (Charpentier, 1825)

Elément eurosibérien.
Centre paléarctique-ouest.

Europe : 6. Menacée dans certaines parties de l'Europe.

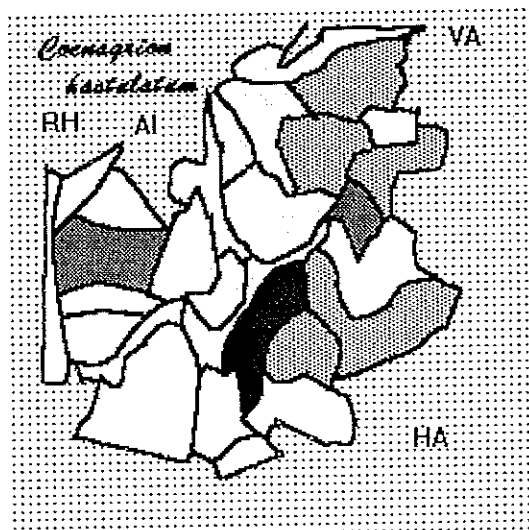
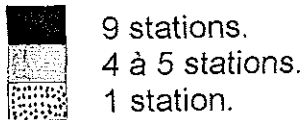
France : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.

Rhône-Alpes : LR4. Rare en plaine, plus abondante en altitude.
Rare.

Isère : LR4. Rare en plaine, plus abondante en altitude.
Rare.

Savoie : LR4. Rare en plaine, plus abondante en altitude.
Rare.

Haute-Savoie : LR2. Excessivement localisée, mais observée après 1980.
Menacée : en danger.



Coenagrion hastulatum (Charpentier, 1825)

Répartition générale : Il s'agit d'une espèce qui habite l'Asie, à partir de la Sibérie et qui trouve sa limite d'extension en Europe occidentale. Cette espèce est en France, assez localisée à certains secteurs des massifs montagneux (sauf en Corse où elle est absente) et aux Ardennes.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Elle n'est présente dans le secteur considéré ici que dans les massifs alpins internes ou les pré-alpes haut-savoyardes. Par ailleurs une population assez importante est disséminée sur certains étangs du district du Bas Dauphiné : étangs forestiers à queue tourbeuse à sphaignes ou étangs acides à Prèles.

Historique des statuts 38-73-74 : Nous l'avons classée dès le début au niveau 4 de la liste rouge iséroise (LOOSE, 1987), depuis fort peu de stations ont été découvertes dans ce département, l'essentiel se trouvait dans la bibliographie. Connue par la bibliographie en Savoie, nous l'avons classée en liste rouge (DELIRY, 1987), depuis plusieurs stations ont été découvertes notamment par D. Grand et C. Deliry. Sa révélation en Haute-Savoie est récente, nous y connaissons encore peu de sites qui sont souvent menacés d'altération.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : *National*, espèce étant particulièrement bien représentée en Isère, les stations que comporte ce département sont donc importantes pour le maintien de l'espèce globalement.

La présence d'eau libre sur les tourbières lui est favorable, voire fondamentale. Elles seront utilisées par *Coenagrion hastulatum* dans la mesure où il y trouvera des végétaux aquatiques, mais pas trop denses.

Erythromma najas (Hansemann, 1823)

Elément eurosibérien à expansion méditerranéenne.
Paléarctique.

Europe : 9. Non menacée globalement.


France : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

Isère : 7. Assez fréquente en général.
Non menacée globalement.

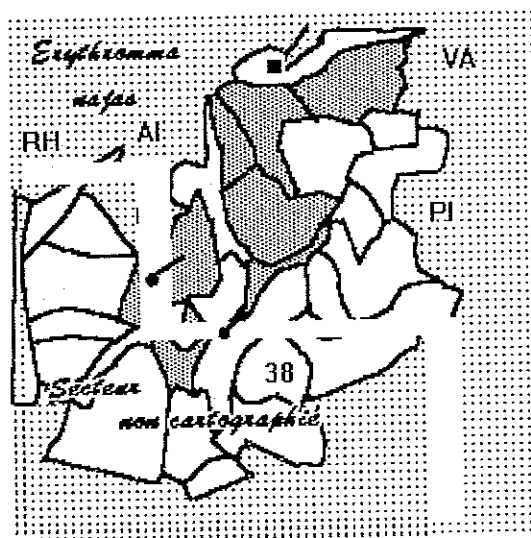
Savoie : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Haute-Savoie : LR2. Excessivement localisée, mais signalée après 1980.
Menacée : en danger.

 1 ou 2 stations .

 d'autres données existent dans le Grésivaudan et les Monts du Chat isérois.

 Espèce présente dans le canton de Genève.



***Erythromma najas* (Hansemann, 1823)**

Répartition générale : Il s'agit d'une espèce polymorphe répandue en Europe moyenne et septentrionale et en Asie tempérée, jusqu'à la mer du Japon. Elle n'est globalement pas rare en France, sauf dans le sud du pays.

Répartition dans les départements nord-alpins français : La présence en liste rouge des départements savoyards de cette espèce, révèle peut-être des lacunes de prospection, cependant les sites favorables n'y sont pas fréquents et les altitudes rapidement élevées ne sont pas compatibles avec la présence d'*Erythromma najas*. L'espèce y a cependant été observée régulièrement à plus de 1000 m d'altitude.

Historique des statuts 73-74 : Connue tant par la bibliographie que sur le terrain à l'origine dans ces deux départements, nous la donnions en liste rouge (DELIRY, 1987). Peu de nouvelles stations ont été ajoutées depuis, mais plusieurs ont été vérifiées.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Départemental pour la Savoie et la Haute-Savoie où le nombre de sites favorables est faible.

Le maintien et l'existence d'une végétation flottante à feuilles plates (Nénuphars et certains Potamots) sont favorables à l'espèce.

Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)

Elément méditerranéen.
Sud paléarctique-ouest.

Europe : 9. Non menacée globalement.

France : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

Isère : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Menacée : vulnérable.

Haute-Savoie : LR1. Non confirmée après 1980. A passer niveau LR3, données post-1993 :
Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.



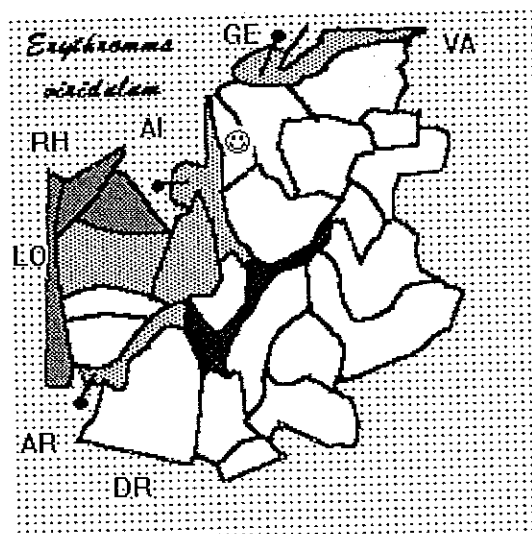
7 stations.
3 à 4 stations.
1 ou 2 stations.



d'autres stations existent dans le district Rhône-Bourget, en Gex-Léman et dans la Basse vallée de l'Isère.



Donnée postérieure à 1993.



Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)

Répartition générale : Espèce répandue en Europe moyenne et méridionale, en Afrique du nord et en Asie occidentale. En France, cette espèce est disséminée et semble manquer en plusieurs régions, le nord-est, la façade Atlantique et les vallées du Rhône et de la Loire drainent la plupart des stations. Le secteur des Bouches du Rhône et de l'Hérault accueillent de belles populations méridionales.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Sa répartition dans le secteur concerné par ce volet de l'atlas est limitée aux basses altitudes, notamment aux vallées du Rhône et de l'Isère, ainsi qu'aux étangs du Bas Dauphiné, des Monts du Chat et de l'Ile Crémieu. De ce fait, sa rareté est beaucoup plus importante en Savoie et surtout en Haute-Savoie (où sa présence n'a été confirmée que très récemment) car l'altitude moyenne de ces deux départements est plus élevée que celle de l'Isère.

Historique des statuts 38-73-74 : Connue par la bibliographie, sur un nombre limité de sites à l'origine, l'espèce a été donnée au niveau 3 de la liste rouge iséroise (LOOSE, 1987), un moment nous avons même baissé ce statut au niveau 2 voyant que les stations ne pouvaient être confirmées. La découverte de plusieurs sites a soulevé l'interrogation sur ce statut faible (DELIRY, 1991) et le niveau 5 de la liste rouge a été retenu en 1992 (G.R.P.L.S.). En effet, nous découvrons de nouvelles stations et confirmions certaines autres. En Savoie, il a fallu attendre les prospections récentes pour découvrir cette espèce inconnue jusqu'alors. Alors qu'en Haute-Savoie, c'est le dépouillement de la bibliographie qui nous permet de trouver une donnée en marge du département, l'espèce n'a été confirmée que très récemment, mais notée assez fréquemment : à passer au niveau 3 de la liste rouge sur ce département.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Départemental, sur les trois départements du secteur considéré ici. Le statut de l'espèce est particulièrement critique en Haute-Savoie, mais les milieux lui sont peu favorables car l'altitude est rapidement trop importante. Au début de notre travail de prospection, nous avons peu de données concernant cette espèce et nous l'avions classée en niveau 3 de la liste rouge départementale ("très localisée, mais observée assez régulièrement")(LOOSE, 1987), depuis nous avons trouvé espèce sur divers sites où elle n'est pas toujours facile à mettre en évidence. Une analyse plus fine des données nous permettrait peut-être de savoir s'il s'agit de populations fluctuantes avec des arrivées méridionales, d'une expansion récente de l'espèce ou d'une méconnaissance passée de son statut réel.

Le maintien de la végétation sub-flottante telle les Myriophylles ou certains Potamots laciniés et les Najas, semble favorable à l'espèce.

Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)

Élément méditerranéen.
Ouest Paléarctique-ouest.

Europe : 5. Endémique en Europe, mais non menacée globalement.
Non menacée globalement.

France : 6. Localisée, mais existent des populations importantes.
Non menacée globalement.

Rhône-Alpes : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Isère : LR5. Effectifs en général assez faibles.
Rare.

Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Rare.

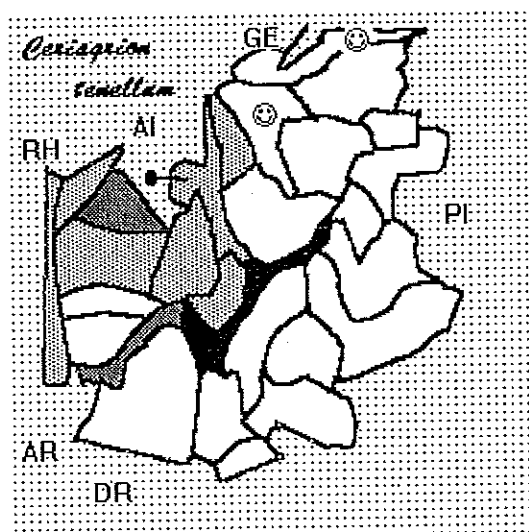
Haute-Savoie : LR3. Très localisée, mais observée assez régulièrement.
Menacée : vulnérable.

■ 18 stations.

▨ 4 stations.

▤ 1 à 3 Stations.

● Stations notables en complément au district du Rhône-Bourget, notamment sur le marais de Lavours (DELIRY, 1992).



Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)

Répartition générale : Suivant les pays cette espèce est plus ou moins rare, elle est essentiellement limitée au sud-ouest de l'Europe et en France, elle fréquente les régions occidentales et méridionales, mais est aussi assez bien représentée dans le sud-est, bien que ses effectifs y soient faibles.

Répartition dans les départements nord-alpins français : *Ceriagrion tenellum* est bien représenté en certains secteurs de notre zone d'étude, mais la plupart du temps en effectifs faibles, parfois plus importants, notamment dans l'île Crémieu et sur certains sites du Grésivaudan savoyard. Elle a été découverte en 1994 par B. Bal, en Haute-Savoie dans le district d'Annecy-Genève (signalé par le symbole « ☺ » sur la carte).

Historique des statuts 38-73-74 : Nous avons classé cette espèce au niveau 5 de la liste rouge dès le début de nos travaux (LOOSE, 1987). Depuis plusieurs stations ont été découvertes sans que nous jugions nécessaire de modifier ce statut. Inconnue à l'origine dans les départements savoyards (DELIRY, 1987), elle a rapidement été découverte en Savoie (DELIRY, 1988b) et beaucoup plus récemment en Haute-Savoie.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Théoriquement *régional*, cependant la faiblesse des données en Suisse voisine, donne à nos stations une importance significative à plus grande échelle.

Dans la région l'espèce fréquente volontiers divers milieux qu'elle partage avec *Ischnura pumilio* : tourbières de plaine, plus ou moins acides, cours d'eau lents avec suintements entre les végétaux des bancs de la rivière, carrières marneuses ou glaiseuses. Les sites importants du Grésivaudan savoyard se trouvent sur des étangs issus d'anciennes gravières.

Il convient d'évaluer l'importance de ses populations dans les départements savoyards et éventuellement d'entamer des mesures de préservation sur les sites les plus remarquables.

Nehalennia speciosa (Charpentier, 1840)

Elément eurosibérien,
Centre paléactique-ouest, paléarctique-est.

Europe : LR2. Menacée : vulnérable.

France : LR1. Non confirmée après 1960.
Disparue.

Rhône-Alpes : LR1. Non confirmée après 1980.
Disparue.

Isère : Inconnue, pourrait-elle s'y trouver?

Savoie : LR1. Non confirmée après 1980.
Disparue.

Haute-Savoie : LR1. Non confirmée après 1980.
Disparue.

N'ayant pas de localités précises l'espèce n'est pas cartographiée.

Répartition générale : Présente d'Europe centrale et Asie jusqu'au Japon. Elle est très rare, voire éteinte dans divers pays d'Europe, son statut n'étant vraisemblablement favorable qu'en Pologne. En France elle n'est signalée anciennement que des départements savoyards, où elle est donnée "assez commune" dans la littérature. La collection Foudras à Lyon, montre un exemplaire de cette espèce sans précision de localité : peut-être en Savoie? L'espèce est aujourd'hui considérée comme éteinte.

Répartition dans les départements nord-alpins français : Des informations anciennes de MARTIN (1931), reprises par CHOPARD (1948) donnent l'espèce "assez commune en Savoie, en juin-juillet, sur les étangs". Nous sommes donc étonnés de ne pas avoir retrouvé cette espèce, à moins que les observations données par ces auteurs aient été mal interprétées.

Historique des statuts 73-74 : Des données bibliographiques anciennes concernent cette espèce, par ailleurs l'étude des collections régionales montre un individu de cette espèce (coll. Foudras *in* GRAND, 1990). L'espèce n'a cependant pas été retrouvée, malgré un certain nombre de recherches.

Préservation et gestion :

Niveau d'intérêt : Européen théoriquement, mais le doute sur nos données et la non confirmation récente de l'espèce n'ont alors qu'une valeur anecdotique historique.

L'espèce est spécialisée à un milieu en forte régression en Europe : Mares mésotrophes avec végétation du *Magnocaricion* (VAN TOL et VERDONK, 1988). A. Maibach nous avait conseillé de rechercher l'espèce sur des étangs permanents de moyenne altitude dont la végétation aquatique clairsemée se trouve à faible profondeur, mais jamais à sec (*in* DELIRY, 1991). Il convient d'identifier de tels milieux et de les visiter avec attention à bonne période (juin notamment) ; l'espèce étant difficile à repérer, les visites devront être répétées. Il nous semble alors opportun de protéger les éventuels sites de sa découverte.

Des visites répétées dans de tels milieux sur le marais de Beaumont (74) par C. Deliry et B. Bal, se sont révélées pour l'instant négatives.

SYMPETRUM

Revue d'Odonatologie éditée par le G.R.P.L.S.
Membre associé la S.F.O.

Recommandations aux auteurs

Tout article proposé est soumis au Comité de lecture.

* **Sujet des articles** : Ces articles devront traiter des sujets touchant à l'étude des Libellules (Odonates) et ce plus particulièrement dans le cadre biogéographique du Paléarctique ouest.

* **Présentation des articles** : Les manuscrits seront dactylographiés ou présentés d'une belle écriture sur des feuilles numérotés. Ils pourront être transmis sous forme informatique (disquettes PC) sous format Works 3.0 ou Word 6.0 (ou versions antérieures). Ils seront accompagnés de références bibliographiques.

Toutes les figures ou dessins devront être suffisamment contrastés. Les lettres ou symboles y figurant devront pouvoir supporter une forte réduction. Il est par ailleurs possible d'intégrer des photographies couleur ou noir et blanc dans la limite de 3 par numéros (nous contacter).

* **Tirés à part** : Cinq exemplaires gratuits par article sont fournis à chaque auteur. Au delà les tirés à part seront facturés en fonction du nombre de pages du texte :
env. 0,25 F la page + frais d'envoi.

* **Périodicité** : La périodicité du *SYMPETRUM* est théoriquement annuelle. Cependant les articles sont reçus *continuellement* jusqu'à constitution d'un volume suffisant permettant une parution éventuelle de numéros supplémentaires.



«*Sympetrum*»

Le *SYMPETRUM* ne contenant que des articles signés, les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions qu'ils y émettent.

ABONNEMENT : Cet abonnement permet la réception du *Sympetrum* dès sa parution, le règlement s'effectuant à réception de la facture. Il peut être résilié à tout moment sur simple lettre. Actuellement il est de 40 à 50 FF suivant le numéro.